le cnam

MasterCCA

Procédure d'inscription pour les auditeurs libres

Il est possible de s'inscrire directement à des UE de troisième cycle (master 2) sans nécessairement suivre le cursus de master dans son intégralité. Le nombre d'UE annuelles pouvant être suivies et obtenues en tant qu'auditeur libre est néanmoins plafonné au nombre de deux.
Les UE de Master 1 CCA ne peuvent donner lieu à une inscription sur agrément. L'inscription directe qui peut être réalisée pour certaines d'entre elles est liée à leur intégration dans d'autres titres ou diplômes, notamment le titre RNCP de Responsable Comptable. Leurs détenteurs ne peuvent s'en réclamer au titre de l'inscription en master 1 CCA.
Pour la candidature aux UE de M2 ouvertes aux candidats libres vous devez suivre la procédure décrite ci-dessous.

1 Pour chacune des UE considérées, il convient d'envoyer **au service pédagogique** :
- une lettre de motivation destinée au responsable de l'UE ;
- vos coordonnées complètes (notamment votre mail) ;
- accompagnée d'un CV détaillé de votre expérience professionnelle et de votre formation, distinguant notamment les diplômes **détenus**des éventuels diplômes en cours d'obtention.

Les UE sous agréments sont soumises au tarif classique.

2 **Vous avez jusqu'à la date limite de réception du 23 septembre** pour faire parvenir votre demande d'agrément. Le service pédagogique vous informera. Vous aurez ensuite à procéder à votre inscription à la scolarité du Cnam (accès 9 bis, 292 rue St-Martin).

Contact

Pour les auditeurs libres de troisième cycle soumis à agrément qui suivent uniquement quelques UE :
Coordination pédagogique CFA-CCG
Bureau B.442
40 rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Mail : par_mastercca@lecnam.net

https://master-cca.cnam.fr/presentation/auditeurs-libres-667692.kjsp?RH=1362389689971